

Horizon rural

Hiver 2007

Participez aux semences de la prochaine politique agricole

Le proverbe «on récolte ce que l'on sème» nous rappelle à quel point les grandes décisions que nous prenons aujourd'hui auront des conséquences dans l'avenir. Ayant ce proverbe à l'esprit, les représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux sont déterminés à déployer des efforts concertés pour élaborer la prochaine politique agricole et agroalimentaire.

Et ils aimeraient bien connaître votre avis ! Intervenant de l'industrie ou citoyen canadien, les dirigeants politiques cherchent à connaître votre point de vue sur l'avenir du territoire agricole québécois.

Le Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) est un accord fédéral-provincial-territorial de cinq ans sur l'agriculture, qui a permis de définir une approche nationale pour le secteur de l'agriculture. Son objectif premier ? Positionner le Canada comme chef de file mondial de la salubrité et de la qualité des aliments, de l'innovation et de la production agricole respectueuse de l'environnement.



À l'heure actuelle, le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire fait face à une série de nouveaux enjeux et de nouvelles possibilités. Comme la majorité des accords du CSA prennent fin au printemps 2008, des discussions sont en cours pour établir une nouvelle politique agricole et agroalimentaire. Le nouveau cadre vise à bâtir des fondations solides qui profiteront aux générations à venir.

Pour s'assurer de tenir compte des nombreuses facettes de l'industrie agricole à toutes les étapes de l'élaboration de la politique, le processus prévoit trois rondes de consultation. Le processus de consultations nationales en plusieurs étapes a débuté en décembre 2006 et se poursuivra en 2007, de sorte que le nouveau cadre stratégique soit mis en œuvre au début 2008.

La première ronde a consisté en une série de séances de travail auxquelles ont participé des experts de l'industrie agricole. En qualité de spécialistes, ces intervenants ont été conviés à prendre part à des discussions approfondies et à l'analyse des options



stratégiques proposées. Ils ont également travaillé à cerner les problèmes susceptibles de surgir pendant les consultations publiques et ont aidé à formuler des questions à utiliser lors de la deuxième ronde.

La deuxième ronde, prévue en janvier et février 2007, consistera en des séances de consultation publiques qui se dérouleront un peu partout au pays. Leur objectif sera, d'une part, de recueillir les commentaires de la population dans le cadre d'une tribune ouverte où les participants pourront échanger

des idées et, d'autre part, de favoriser un débat public sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Canada. Parallèlement, les discussions se poursuivront sur un nouveau plan de gestion des risques de l'entreprise.

La troisième ronde commencera en mars 2007. Pendant cette ronde finale, on analysera les données recueillies lors des première et deuxième rondes. Cette analyse permettra de produire une synthèse des commentaires à présenter aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux avant le début des négociations.

Le processus de consultation et les conclusions qui en ressortiront visent à stimuler les discussions entre tous les intervenants sur la façon dont les gouvernements du Canada, des provinces et des territoires peuvent unir leurs efforts pour veiller à ce que le secteur agricole et agroalimentaire canadien soit compétitif et rentable. Offrir des services et des produits sains, innovateurs et de grande qualité, qui profitent à tous les Canadiens, figure également parmi les priorités.

Nous vous encourageons à participer à la discussion. Tous les ordres de gouvernements ont hâte de connaître le point de vue des particuliers et des organismes canadiens. Unissons nos efforts pour mettre au point un cadre stratégique solide qui favorise la prospérité dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Vous pouvez participer à la consultation par l'intermédiaire du site Web www.agr.gc.ca/verslanouvelle jusqu'au 28 février 2007.

Pour recevoir des exemplaires des documents de consultation et obtenir de plus amples renseignements sur la façon dont les Canadiens peuvent participer à l'élaboration de la prochaine politique agricole et agroalimentaire, vous pouvez communiquer avec le bureau du ministère de l'Agriculture de votre province ou territoire, composer le **1 800 O-CANADA** (1-800-622-6232) ou le **1-800-926-9105** (TTY), ou encore visiter le site Web suivant : www.agr.gc.ca/verslanouvelle.

1 800 O-Canada
www.rural.gc.ca

Que vous recherchiez des conseils d'affaires, un programme d'affaires, un programme d'échange culturel ou des renseignements sur un programme de sécurité en bateau, **Le guide des programmes et des services du Canada rural** a été conçu pour vous.

Le Répertoire donne une liste d'environ 200 programmes et services fédéraux à l'intention des particuliers et des entreprises.

Canada

Nos adresses Internet dans ce numéro

www.agr.gc.ca/verslanouvelle
www.planstlaurent.qc.ca
www.strategiessl.qc.ca
www.reseau-sadc.qc.ca
www.alafut.qc.ca
www.coop.gc.ca
www.dec-ced.gc.ca
www.servicecanada.gc.ca
www.rural.gc.ca

dans ce numéro

- Participez aux semences de la prochaine politique agricole 1
- L'avenir du Saint-Laurent vous tient à cœur ? 2
- La Gaspésie : une terre fertile pour le développement agroforestier 3
- Développement d'une microbrasserie en milieu rural 4
- Le nouveau gouvernement du Canada annonce six nouvelles mesures économiques 5
- Service Canada – La visite vaut le détour 6

L'avenir du Saint-Laurent vous tient à cœur ?

Qu'est-ce que le développement durable du Saint-Laurent ? Il consiste essentiellement à un équilibre entre trois piliers, soit : le respect de l'écologie, la croissance économique et l'utilisation du cours d'eau. Autrement dit, développement et environnement doivent faire bon ménage et tenir compte des usages qu'en font les citoyens.

Tous doivent mettre l'épaulé à la roue

Pour relever ce défi, il est essentiel de poser des gestes encore plus cohérents, inclusifs et complémentaires. Le Plan Saint-Laurent 2005-2010 annoncé récemment par les gouvernements du Canada et du Québec propose entre autres de développer un concept de gestion intégrée du Saint-Laurent, qui encourage plus que jamais la participation de la population afin de protéger, de conserver et de mettre en valeur le Saint-Laurent. Chaque personne ayant à cœur la santé de l'écosystème est invitée à participer à la concertation impliquant les gouvernements et les partenaires publics sur les grands enjeux environnementaux. Les communautés ciblées par cette démarche sont autant celles situées en bordure du fleuve que celles qui sont à proximité d'un de ses affluents.

Des résultats encourageants !

Depuis plus de 13 ans, Environnement Canada soutient les comités ZIP (Zones d'intervention prioritaire) regroupés et concertés par l'organisme environnemental **Stratégies Saint-Laurent**. Les comités ZIP sont des organismes à but non lucratif (regroupant entre autres des intervenants, des décideurs et des citoyens) qui visent à faire de la concertation au niveau local et à développer des projets environnementaux prioritaires pour leur territoire. Ils ont notamment rallié les municipalités et le monde agricole et créé des consensus sur des enjeux de nature délicate. Ils permettent ainsi à la population de participer à des initiatives locales en matière de protection, de restauration, de conservation et de mise en valeur des ressources et des usages de l'écosystème. Cette approche communautaire a donné des résultats plus qu'intéressants depuis sa mise en œuvre, dont : la réalisation de près de 400 projets communautaires; le ramassage de plus de 2 000 tonnes de déchets; la mise en terre de près de 150 000 plants, arbustes et arbres afin de réhabiliter les berges; l'aménagement de plus de 150 kilomètres de rives; la contribution des collectivités riveraines totalisant plus de 130 000 heures de bénévolat; la tenue de plus de 900 événements de consultation et d'information.



Photo : Environnement Canada
Corvée de nettoyage à McMasterville le long de la rivière Richelieu.

Implication communautaire accrue

Les résultats positifs sur la santé de l'écosystème obtenus grâce à l'implication active des communautés ont incité les partenaires du Plan Saint-Laurent 2005-2010 à proposer de nouvelles mesures afin de soutenir l'action des citoyens qui souhaitent contribuer au développement durable du Saint-Laurent.

Certaines mesures visent principalement à appuyer la concertation des collectivités riveraines autour d'enjeux environnementaux locaux les touchant directement (**rejoignez le comité ZIP de votre région**), à soutenir financièrement la mise en œuvre de 150 projets communautaires et environnementaux et à assurer un soutien scientifique et technique aux communautés.

D'autres projets ont pour objectifs de sensibiliser les jeunes au développement durable par la mise en place d'outils et de programmes éducatifs, d'adapter les informations et les connaissances scientifiques aux besoins des décideurs et des citoyens et de diffuser l'information sur une multitude d'aspects, notamment sur l'évolution de l'état du Saint-Laurent.

En fin de compte, l'atteinte des résultats environnementaux identifiés dans le Plan Saint-Laurent repose sur l'adhésion de tous les intervenants à une vision commune du Saint-Laurent permettant que les actions poursuivent le même objectif. La plus modeste contribution aura un impact global sur l'environnement et, par conséquent, sur notre santé. Chaque citoyen peut donc faire une différence, non seulement au sein de sa collectivité mais également pour l'ensemble de l'écosystème.

Vous désirez obtenir de l'information supplémentaire ou vous impliquer, n'hésitez pas à communiquer avec Environnement Canada par téléphone au 1 800 463-4311 (sans frais) ou encore veuillez consulter l'un des sites Internet suivants :

Plan Saint-Laurent :
www.planstlaurent.qc.ca

Stratégies Saint-Laurent (comités ZIP) :
www.strategiessl.qc.ca

La Gaspésie : une terre fertile pour le développement agroforestier

La Gaspésie, déjà très renommée pour la qualité de ses produits de la mer, est appelée à faire encore meilleure figure dans l'atlas des saveurs du Québec grâce à ses champignons et ses petits fruits d'amélanchier.

En effet, il y a trois ans, un groupe d'intervenants, avec à sa tête la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) de Gaspé-Nord, s'est penché sur des moyens d'enrichir la collectivité et a opté pour le domaine agroforestier. On a procédé à un recensement des terres agricoles de La Haute-Gaspésie et de l'Estran, pour constater que 1 000 parcelles étaient non cultivées sur un total de 4 000 hectares. Plus important encore : sur la moitié de ces terres, les arbres avaient commencé à repousser !

C'est alors qu'a été constitué un groupe de travail à l'initiative de la SADC de Gaspé-Nord, comprenant des représentants de la Municipalité régionale de comté (MRC), du Centre local de développement (CLD), mais également de l'Union des producteurs agricoles (UPA), du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, du Conseil régional des élus (CRÉ) et du Consortium de développement durable de la forêt gaspésienne, sans oublier l'Université Laval.

Deux cellules de travail ont alors été mises sur pied, chacune avec l'objectif d'explorer la faisabilité d'une avenue de développement durable dans le domaine agroforestier. La première cellule s'intéresse à la culture de l'amélanchier, un arbuste produisant de petites baies. À l'heure actuelle, deux vergers de démonstration d'amélanchier ont été aménagés, avec le concours de quelque 20 producteurs. Quant à l'autre cellule de travail, elle se penche sur des moyens de rentabiliser les érablières sans toutefois affecter la production de sirop. Présentement, une érablière témoin a été aménagée pour la culture du ginseng et de certaines variétés de champignons, dont le pleurote et le shiitake.

Comme le fait remarquer monsieur Richard Marin, directeur général de la SADC : « *En mettant tout en œuvre pour favoriser la réalisation de ces initiatives dans le secteur agroforestier, nous faisons appel à notre créativité afin de définir, hors des sentiers battus, une vision d'avenir pour La Haute-Gaspésie, l'Estran et leurs résidents.* »

Des retombées appréciables

À long terme, on estime que le projet de culture à grande échelle de l'amélanchier sur les terres gaspésiennes permettrait de créer ou de consolider une vingtaine d'entreprises agricoles, et d'offrir divers emplois saisonniers. Quant à la production de plantes dans les érablières, elle vise au premier chef à augmenter le revenu des acériculteurs, auprès desquels elle suscite beaucoup d'intérêt. Cette initiative permettrait également de consolider un certain nombre d'entreprises déjà engagées dans la fabrication de produits de l'érable et de créer quelques emplois, entre autres, pour les opérations de transformation des plantes cultivées.



L'une des plantations d'amélanchier à Cap-Chat en Gaspésie

Sur un plus vaste horizon, la mise en œuvre de ces deux projets amènerait sans doute bon nombre de jeunes – et de moins jeunes – à s'intéresser au travail dans le secteur agroalimentaire. Il s'agit également d'initiatives de développement durable, particulièrement prometteuses pour les générations montantes.

En partenariat avec Développement économique Canada, les SADC et Centres d'aide aux entreprises (CAE) viennent en aide aux collectivités des régions en leur fournissant des ressources qui favorisent leur développement économique et social.

Pour plus de renseignements concernant cette initiative, contactez la SADC de Gaspé-Nord au 418-763-5355.

Pour obtenir les coordonnées de la SADC ou du CAE de votre région, visitez le site Internet du Réseau des SADC à www.reseau-sadc.qc.ca.

Développement d'une microbrasserie en milieu rural

Des jeunes à la conquête
du marché de la dégustation

Créer une coopérative de travail brassicole dans la région de la Mauricie, voilà le projet qu'ont développé quatre jeunes universitaires, diplômés de l'École de technologie supérieure à Montréal et de l'Université du Québec à Montréal, qui souhaitent vivre et travailler en région rurale. C'est à Saint-Tite, dans la MRC de Mékinac, que Pierre-Paul Carpentier, Philippe Dumais, Francis Foley et David Gauthier lancent leur projet de microbrasserie, baptisée *À la fût*. Leur objectif : développer le marché de la dégustation pour la bière de spécialité en fût, à domicile.

«Habiter en région était un objectif commun depuis quelques années déjà. En plus de nous permettre d'acquérir une autonomie d'emploi dans notre domaine de formation, nous considérons que la vie y est plus agréable et qu'il y a un potentiel de développement énorme», explique Pierre-Paul Carpentier, originaire de l'endroit.



Photo : Journal l'Hebdo Mékinac
Les membres d'*À la Fût* : Philippe Dumais, Francis Foley, Pierre-Paul Carpentier et David Gauthier.

Développement technologique en milieu rural, création d'emplois professionnels

Trois des quatre membres étant ingénieurs de formation, la coopérative a développé un appareil permettant aux consommateurs de se servir une bière en fût de qualité dans le confort même de leur demeure. Cette unité de refroidissement pour la bière artisanale en fût à domicile (URBAD) permet de tenir compte de la température et la pression de service, deux éléments qui ont un impact important sur le goût final du produit.

«Il y a très peu d'exemples de coopératives qui ont fait du développement technologique. Nous avons fait le choix de démarrer notre microbrasserie sous le modèle coopératif parce que celui-ci répondait bien à nos valeurs et à l'image que nous avons de l'entrepreneuriat. De plus, notre projet démontre aux jeunes de la région les possibilités entrepreneuriales offertes dans le milieu», affirme Philippe Dumais.

Résultats escomptés

Les membres de la coopérative souhaitent développer dans un premier temps le marché québécois de la dégustation de la bière spécialisée en fût à domicile, avant de se lancer à la conquête du marché canadien et international.

À ce jour, plusieurs partenariats sont envisagés et mêmes confirmés et auront un impact concret sur le développement de la collectivité. La coopérative contribue entre autres au développement collectif de la MRC grâce à la sous-traitance locale qui est priorisée et permet de créer des emplois professionnels et techniques à St-Tite même, une ville de 4 000 habitants.

Créer un sentiment d'appartenance des jeunes envers la région est également un objectif que poursuivent les quatre coopérateurs. «La coopérative permettra de démontrer aux jeunes du milieu et de l'extérieur qu'il est possible de s'établir en région tout en créant des emplois professionnels en coopération», selon Francis Foley.

Ce projet de coopérative est financé en partie par l'Initiative de développement coopératif (IDC), un programme du gouvernement du Canada qui vise à aider toute personne qui souhaite développer une coopérative (sous son volet Services conseils administré par les réseaux canadiens de coopératives), ainsi qu'à effectuer des recherches et à tester des applications innovatrices du modèle coopératif (sous le volet Innovation et recherche administré par le Secrétariat aux coopératives).

Pour des renseignements additionnels concernant cette initiative, visitez les sites Internet :

www.alafut.qc.ca

www.coop.gc.ca

Le nouveau gouvernement du Canada annonce six nouvelles mesures économiques

Par l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Après avoir complété sa tournée des régions du Québec, le ministre du Travail et ministre de Développement économique Canada (DEC), l'honorable Jean-Pierre Blackburn, procédait l'automne dernier à l'annonce de six nouvelles mesures économiques.

Le «Fonds de capital de risque pour le démarrage d'entreprises» et le «Fonds de capitalisation pour la relève en entreprise» touchent plus particulièrement à la problématique du financement des entreprises. Grâce à la contribution de 13 millions de dollars de DEC et le soutien de partenaires comme les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) et Desjardins Capital de risque, plus de 50 millions de dollars seront mis à la disposition des entrepreneurs.

À ces fonds s'ajoute l'Initiative de diversification économique des collectivités, appelée IDEC-Vitalité. Cette initiative appuie la réalisation d'activités de diversification et offre un soutien aux petites et moyennes entreprises (PME). Dotée d'une enveloppe de 85 millions de dollars sur une période de quatre ans, l'IDEC-Vitalité est offerte aux entrepreneurs et aux organismes à but non lucratif de sept régions du Québec et de 21 MRC à faible croissance économique.



L'honorable Jean-Pierre Blackburn

À l'aide de sa mesure «Équipements collectifs», DEC souhaite aussi doter les collectivités et les régions ciblées d'équipements collectifs économiques durables. Il peut s'agir, par exemple, de parcs industriels ou encore de quais de transbordement.

Afin de faciliter le développement des activités commerciales des entreprises sur la scène internationale, DEC a également mis sur pied une mesure appelée «Commercialisation des entreprises». L'initiative permet de financer le salaire d'une personne ressource spécialisée dans le développement des marchés.

Enfin, des «Comités aviseurs» seront créés dans des régions desservies par l'Agence. Chaque comité aura pour mandat de conseiller le ministre sur les orientations et les priorités à privilégier dans sa région.

«L'heure est venue aujourd'hui d'apporter de l'oxygène à l'économie de nos régions. Je suis confiant que les mesures annoncées pourront faire une réelle différence et qu'elles sauront imprimer un nouvel élan car c'est un vent favorable qui souffle sur les régions du Québec», a souligné le ministre.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site Internet de Développement économique Canada : www.dec-ced.gc.ca

Service Canada La visite vaut le détour

Aimeriez-vous obtenir de l'aide, tout près de chez vous, pour remplir une demande d'assurance-emploi ou de sécurité de la vieillesse? Voudriez-vous avoir accès aux services du gouvernement du Canada, sans devoir parcourir une longue distance?

Eh bien, le gouvernement du Canada, grâce à ses sites de services mobiles, répond à de tels besoins puisque les agents de service à la clientèle de Service Canada vont à la rencontre des résidents des régions éloignées. Périodiquement, durant quelques heures, ces derniers s'installent dans des sites de services mobiles, au cœur de la ruralité.

Chez vous, pour vous

Les sites mobiles mis en place par Service Canada visent la réunion de plusieurs ministères fédéraux en un seul réseau de prestation de services facile d'accès. Les gens y trouvent des réponses à leurs questions et des conseils de professionnels attentionnés. C'est pourquoi la collaboration de ministères fédéraux importe pour concrétiser cet objectif national dont le but est d'offrir des services complets de grande qualité et partout.

Une trentaine de sites de services mobiles seront établis d'ici la fin de l'année 2007 et couvriront une grande partie du territoire québécois. Comme le précise une cliente du site de services mobiles de L'Anse-Saint-Jean: « *Il est plus facile de régler un problème en venant ici. On n'a pas à voyager de grandes distances ou à attendre au téléphone. C'est vraiment un avantage.* »

Le plus souvent, les citoyens formulent des demandes et des questions relatives à l'assurance-emploi, aux programmes de la sécurité du revenu ou au numéro d'assurance sociale. Au fil des mois, les services offerts dans les sites mobiles évolueront en fonction des besoins des citoyens.

La visite s'adapte

Les agents, sur qui repose le succès des sites mobiles, doivent s'adapter à leurs nouvelles tâches. En effet, ils se déplacent maintenant pour aller à la rencontre des citoyens et s'informent de leurs besoins afin d'offrir le service le plus approprié. Les clients l'apprécient, car comme l'affirme Mario Turcotte, agent au Centre Service Canada Abitibi-Témiscamingue: « *Les clients sont satisfaits lorsque nous les guidons. Nous avons développé un service adapté qui leur permet d'être autonomes dans leurs interactions avec le gouvernement du Canada.* »

Dans les sites mobiles, les agents ne disposent pas d'un ordinateur branché au réseau interne, comme dans leurs bureaux principaux. Ils doivent donc faire preuve de débrouillardise pour offrir le meilleur service qui soit en rassemblant de nombreuses ressources disponibles sur place. Ils se mettent ainsi vraiment à la place des résidents des régions éloignées. Il s'agit là, d'après Mario Turcotte, de la meilleure façon de comprendre leur situation et leurs besoins. La visite vaut le détour!

Sites mobiles de Service Canada au Québec

- | | |
|-------------------------|----------------------------|
| Lamarche | L'Anse-Saint-Jean |
| Matagami | Lebel-sur-Quévillon |
| Matapédia | Ferland-Boileau |
| Baie-Saint-Paul | Sainte-Anne-de-Beaupré |
| Saint-Siméon | Saint-Michel-des-Saints |
| Grande-Vallée | Saint-Maxime-du-Mont-Louis |
| Potton | New Carlisle |
| Saint-Thomas-Didyme | Témiscaming |
| Taschereau | Notre-Dame-du-Laus |
| Belleterre | Cadillac |
| Weedon | Dégelis |
| Chénéville | Rivière Rouge |
| Notre-Dame-de-Montauban | Grande-Entrée |
| Fortierville | |

Grâce à Service Canada, les citoyens peuvent obtenir plus facilement des services et des renseignements du gouvernement, par un simple clic, un appel ou une visite. Pour trouver le Centre Service Canada ou le site mobile le plus près de chez vous ou pour connaître les heures d'ouverture et les services offerts, consultez servicecanada.gc.ca et cliquez sur « services près de chez vous », ou encore composez le **1 800 O-Canada**.



POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS SUR LES PROGRAMMES ET LES SERVICES DU GOUVERNEMENT DU CANADA :

1 800 O-CANADA (1-800-622-6232)
ATS : 1 800 465-7735
Internet : www.canada.gc.ca

Centres d'accès Service Canada

Dominique Richer
Coordonnatrice/rédactrice en chef du bulletin
Tél. : (418) 648-3754
Télec. : (418) 648-7342
Courriel : richerdo@agr.gc.ca

Si vous avez une idée de reportage, une lettre à adresser au rédacteur ou que vous tenez à recevoir un exemplaire du bulletin, adressez-vous au :

Secrétariat rural
901, rue du Cap-Diamant, pièce 350-4
Québec, (Québec) G1K 4K1
Site Internet: www.rural.gc.ca

Cette publication est également offerte par voie électronique sur Internet à l'adresse suivante : www.rural.gc.ca/team/qc/quebec_f.phtml

ISSN 10234B
AAC no. 10206B
©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2007

Horizon rural est une publication semestrielle de l'Équipe rurale du Québec, pour les citoyens des régions rurales et éloignées du Québec.

L'Équipe rurale du Québec est constituée de représentants de ministères et organismes fédéraux ainsi que de représentants d'organisations clés oeuvrant en ruralité au Québec.

